

Lourdes : ce qu'aucune interdiction ne peut enlever

Même si nous n'avons pas le reste, même si nous n'avons pas ces églises, nous avons la Vierge Marie.

Publié le 27 août 2026 · Abbé Jean-Michel Gleize · 3 min de lecture



Dans cet extrait d'un sermon prononcé le 23 août 2026 à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'abbé Jean-Michel Gleize revient sur l'interdiction frappant les offices de la Fraternité à Lourdes et appelle les fidèles à y répondre sans amertume, par la foi et l'action de grâce. Le pèlerinage sera maintenu, mais selon des modalités adaptées à l'interdiction de célébrer dans l'enceinte du Sanctuaire.

Mes bien chers amis, vous avez dû l'apprendre cette année : Monseigneur l'évêque de Tarbes — est-ce vraiment lui qui décide ? Il y a au-dessus de lui la Conférence épiscopale, c'est la synodalité — Monseigneur l'évêque de Tarbes nous refuse l'accès au sanctuaire de Lourdes.

Alors, mes bien chers frères, cela me rappelle une petite histoire vraie que j'ai plaisir à vous raconter. Une petite fille, qui avait encore ce regard pur des enfants, venait de recevoir, pour Noël, une nouvelle paire de chaussures. Sa première réaction fut de faire un peu la grimace. Pourquoi ? « Parce que le pied droit me fait mal. » Mais, aussitôt après, voici que son joli visage s'illumine d'un beau sourire : « Mais le pied gauche ne me fait pas mal ! »

Mes bien chers frères, sachons regarder avec un regard d'enfant et soyons toujours dans l'action de grâce. La bonté de Dieu est toujours à l'œuvre dans nos âmes. Le pied droit nous fait mal, peut-être, oui, sans doute ; mais le pied gauche ne nous fait pas mal !

Mes bien chers frères, sans doute — je ne sais pas, mais peut-être — cette année, nous n'aurons pas la grâce de pénétrer dans le sanctuaire de Lourdes comme jusqu'ici. Mais que nous reste-t-il, mes chers frères ? Que nous reste-t-il ?

Il nous reste que nous croyons à la Très Sainte Vierge. Nous croyons qu'elle est la Mère de Dieu. Nous croyons qu'elle est la Vierge Immaculée. Nous croyons qu'elle est Corédemptrice. Nous croyons qu'elle est Médiatrice de toutes grâces. Et cela, personne, aucune excommunication, ne pourra jamais nous l'enlever. Le Bon Dieu nous le donne sans cesse, toujours. Nous l'avons, et c'est le fruit de sa bonté.

Même si nous n'avons pas le reste, même si nous n'avons pas ces églises, ces sanctuaires bâtis par nos aïeux pour vénérer la Vierge Marie, nous avons la Vierge Marie. Elle reste dans notre cœur, elle reste dans le sanctuaire de notre âme. Et cela, mes chers frères, doit nous laisser dans une action de grâce inaltérable. Cela doit bannir de notre cœur toute espèce d'amertume.

Soyons comme de petits enfants, dans une perpétuelle reconnaissance, un perpétuel émerveillement devant la bonté de Dieu, toujours à l'œuvre à travers sa Providence. Et pour cela, demandons aujourd'hui, comme la Sainte Église nous y exhorte, une plus grande foi, une plus grande espérance et une plus grande charité.

Ainsi soit-il.

source : fsspx.news

Source : laportelatine.org/actualite/lourdes-ce-quaucune-interdiction-ne-peut-enlever

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France